



CTM du 17 juillet 2012

Le changement en marche !

Monsieur le Ministre,

Votre présidence à ce CTM marque un vrai changement dans cet enjeu majeur qu'est le dialogue social dans sa plénitude « constitutionnelle », sa rigueur respectueuse et sa qualité exigeante, afin de retrouver, après 10 ans de politique méprisante, de dégradation dans les domaines régaliens, de souffrance exacerbée des personnels, « le temps de l'échange régulier, constructif et responsable » (Jacques FOURNIER).

Depuis de longs mois en réclamant une politique réaliste et ambitieuse, digne de ce ministère chargé de cette mémoire collective de ceux et celles qui ont bâti notre histoire humaine et économique, l' UNSA- Itefa a dénoncé avec force et vigueur, dans la légitimité républicaine de notre syndicat réformiste, les actions des gouvernements précédents : ainsi :

- l' appauvrissement grandissant des services publics, particulièrement quand leur absence et/ou les freins mis dans leur action touchaient ceux, qui subissent la crise de plein fouet, ceux qui n' ont rien pour compenser leur aide face à la « simplification » du code du travail,
- le démantèlement de l' axe « Travail- Emploi- Formation professionnelle» et la lisibilité des emplois, notamment ceux du pôle 3^E,
- la logique implacable de la RGPP et de la REATE niant toute adéquation missions/moyens et s'appuyant sur des suppressions drastiques purement comptables de postes, en coupant le lien emplois publics, budgets de fonctionnement et missions à accomplir.

Et pour nous syndicat réformiste, si nous sommes prêts à soutenir une autre façon de conduire une nouvelle stratégie garantissant une approche moderne face à la crise actuelle, l'UNSA ITEFA se permet, Monsieur le Ministre, de vous rappeler que trois points doivent être entendus et compris pour notre ministère devenu exsangue après cette noria de textes programmée sans négociation et appliquée sans discernement par les autorités décisionnelles : ainsi,

- Il faut aborder la décentralisation par les missions. Quelles sont celles qui relèvent encore du service public, qui les assure, qui doit en avoir la responsabilité ? Par exemple, sur la formation professionnelle, il y a un problème de pilotage.

Un chef de file est indispensable : tout confier aux régions en matière d'emploi n'est pas acceptable pour nous puisqu'il y a une nécessité d'égalité d'accès au droit à prendre en compte, notamment pour les populations les plus éloignées de l'emploi.

Ainsi, les rapports successifs sur le contrôle de la formation professionnelle montrent des dérives dans l'utilisation des fonds de la formation professionnelle : nécessitant un renfort de ce service de contrôle, mission régaliennne par excellence.

Et cette mission rapporte plus qu'elle ne coûte. !

- Il nous paraît indispensable que le ministre en charge du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle conserve les moyens d'agir pour orienter et mettre en œuvre une politique emploi équitablement répartie sur l'ensemble du territoire, qu'il puisse s'assurer que l'ensemble des publics visés y ont accès et contrôle de fait l'utilisation des fonds publics qui y sont associés.
- Il y a nécessité également de s'assurer qu'une politique travail soit menée de façon identique sur l'ensemble du territoire, en étant élaborée le plus en concertation possible avec les organisations syndicales salariales et patronales.

Celle-ci doit tenir compte des capacités d'action de l'inspection du travail, répondre à des attentes des usagers et laisser le libre arbitre aux agents de contrôle quant aux modalités et suites du contrôle.

Il appartient donc à la hiérarchie d'organiser et de mettre en œuvre cette politique avec le concours de tous les agents de contrôle.

En tant que fonctionnaire, il ne nous appartient pas de choisir telle ou telle activité dès lors qu'elle entre dans le champ de nos missions mais nous devons veiller à ce que l'intégralité de nos missions puisse être couverte en fonction des moyens qui y sont affectés.

Le premier ministre vient de définir, à l'issue d'un séminaire gouvernemental, le cadrage des mesures, qui seront prises pour " le redressement des comptes publics au service du redressement du pays dans la justice". Hors secteurs prioritaires, pour tous les autres ministères, il s'agirait de diminuer les effectifs de 2,5 % par an d'ici 2015 et les dépenses de 7 % en 2013 puis de 4 % par an jusqu'en 2015.

L'UNSA ITEFA, si elle n'ignore pas les difficultés budgétaires du pays, ne peut que s'émouvoir d'une annonce qui se traduirait par la suppression de plusieurs milliers d'emplois dans les ministères concernés. Mais, au-delà, son systématisme aveugle interpelle quant à la méthode avec laquelle le gouvernement semblerait vouloir avancer.

Suite à la conférence sociale, la «feuille de route sociale» gouvernementale du mardi 10 juillet 2012 a inscrit comme chantiers pour la Fonction Publique :

- La carrière dans un contexte financier contraint,
- Les missions des services publics et décentralisation,
- Le dialogue social et les moyens syndicaux,
- L'exemplarité des employeurs publics,
- La réforme des retraites,
- Le bilan du service public de l'orientation.

Si les représentants de l'UNSA ITEFA sont, pour leur part, prêts à participer à des travaux, qui, à travers une réflexion sur les missions de service public, tendraient à l'amélioration du service rendu aux citoyens, ils doivent inclure aussi les conditions de travail et la reconnaissance des agents publics.

L'UNSA ITEFA réaffirme son profond attachement au service public, sous toutes ses formes, et demande expressément au gouvernement d'ouvrir parallèlement, sur l'évolution de ce dernier, une large concertation dépassant le cadre de la seule Fonction publique.

Mais, les personnels de votre ministère attendent des éclaircissements logiques, des réponses claires : en fait remettre à l'ordre du jour des relations sociales basées sur le respect des agents et de leurs représentants, le respect de la lettre et de l'esprit des textes réglementaires qui les régissent et, autant que possible, connaître leur avenir professionnel dans ce contexte mouvant.

Ce sont des agents responsables, mais ils veulent que cessent certaines pratiques managériales infantilisantes et qu'enfin le changement soit visible dans un réel dialogue social, surtout en ces temps de crise.



Monsieur le Ministre, l'UNSA ITEFA se permet de vous signaler qu'elle sera attentive et très vigilante à ces changements annoncés sans « accompagnement docile, ni contestation stérile » de sa part afin que ce ministère soit notamment une réelle passerelle vers un axe renforcé « Travail- Emploi »

« La Fonction publique n'est pas d'abord un coût, mais en premier des missions. Il faut inverser l'angle d'attaque, définir en premier lieu les missions de la Fonction publique avant de décider du reste : une vraie discussion devrait être ouverte sur les missions et sur les métiers des agents.

Les métiers ont évolué, les missions aussi puisque « la réforme de l'État ne se fera pas sans le concours actif des agents publics ni en opposition avec les organisations qui les représentent... » (Jacques FOURNIER).

- o
- o
- o